



COMMUNIQUÉ
Paris, le 30/01/2025

AUGMENTATION DES PRIX DES PÉAGES : L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE LE POIDS DES TAXES IMPOSÉES PAR L'ÉTAT.

Une augmentation moyenne des prix des péages d'autoroute à hauteur de 0,92 % entrera en vigueur dès ce samedi 1er février 2025.

Si l'association « 40 millions d'automobilistes » se réjouit de cette augmentation des tarifs inférieure à l'inflation (2 % en moyenne annuelle 2024 selon l'INSEE), elle dénonce la pression constante supportée par les usagers d'autoroutes en raison des taxes imposées par l'État sur les sociétés concessionnaires d'autoroute.

40 % de taxes de l'État

« Il est important de savoir que lorsqu'un automobiliste passe un péage d'autoroute, 40 % du montant qu'il paie correspond à des taxes appliquées par l'État. Et ça ne s'arrête pas là : il paie en plus 60 % de taxes sur l'essence ! L'État est bien le grand gagnant de l'affaire. Le poids de cette imposition est inadmissible et transforme la mobilité quotidienne en luxe », dénonce Philippe NOZIÈRE, Président de « 40 millions d'automobilistes ».

L'augmentation tarifaire de cette année constitue la hausse la plus faible appliquée depuis plusieurs années. A titre de comparaison, le prix des billets de TGV augmenteront en moyenne de 1,5 % en 2025... L'association estime cependant qu'il est urgent que l'État se remette en question sur le montant des taxes.

« Il faut que cela cesse. Et ce qui est d'autant plus inacceptable, c'est que les taxes appliquées au réseau autoroutier servent en réalité à financer le transport ferroviaire ! Ne devraient-elles pas plutôt servir à l'entretien des routes ? On constate d'ailleurs une énorme différence entre l'entretien du réseau autoroutier géré par les sociétés privées et l'État du réseau national géré par l'État ! » s'indigne Pierre Chasseray, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

➡ **À propos de "40 millions d'automobilistes" :** "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.